

16 décembre 2022. Assemblée plénière du Conseil départemental de la Creuse. MOTION adoptée à l'unanimité, relative à la défense de la ligne POLT.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ ET SANS MODIFICATION

Motion

relative à la défense de la ligne POLT

Présentée par M. Jean-Jacques LOZACH au nom du Groupe de la Gauche

Fin novembre, la SNCF décidait de suspendre, jusqu'au 16 mars 2023, l'arrêt en gare de La Souterraine du train de 07h35 à destination de Paris-Austerlitz, entraînant une absence totale de liaison entre le département et la capitale de 05h30 à 9h30, avec toutes les conséquences économiques et sociales que cela représente pour les entreprises locales et les usagers.

Le déraillement d'un train de marchandises à Issoudun vendredi 2 décembre a entraîné la fermeture pure et simple de la ligne pendant une semaine. Cet accident confirme l'état de délabrement de cet axe ferroviaire vital pour notre territoire.

Modification des horaires et trains supprimés unilatéralement par la SNCF, absence de solutions de substitution pour les usagers, retards atteignant parfois plusieurs heures et incidents à répétition : tel est aujourd'hui le quotidien de cette ligne.

La négligence et le sous-investissement financier de l'État pour l'entretien de la ligne POLT, au mépris des usagers et de leur sécurité, doivent cesser. L'intensité des revendications et la diversité des acteurs qui les portent sont sans précédent ; la négligence et la désinvolture du ministère des Transports et de la SNCF sont vécues comme des affronts et une rupture d'égalité insupportable.

Ainsi, nous demandons que l'État et la SNCF investissent massivement pour réhabiliter cet axe et respectent les engagements pris. Il s'agit d'investissements ferroviaires d'avenir, de long terme, et sans risques car pourvoyeurs d'emplois, créateurs de richesses et facteurs d'aménagement du territoire.

Le Conseil départemental de la Creuse, réuni en session plénière le 16 décembre 2022,

Considérant que la lutte contre la fracture territoriale et le réchauffement



climatique passe par une ambitieuse politique ferroviaire et que l'État et la SNCF ne peuvent plus se soustraire à cette nécessité ;

Demande au Gouvernement et à la SNCF le respect scrupuleux du schéma directeur d'aménagement de la ligne POLT, avec impérativement, pour l'année 2025 :

- la livraison des seize rames neuves attendues ;
- la fin des travaux de régénération et de modernisation de la ligne censés réduire le temps de parcours entre Limoges, Brive et Paris ;
- le rétablissement des 14 allers-retours qui existaient jusqu'en 2015 et la commande, dès à présent, du matériel supplémentaire nécessaire à l'exploitation de ces trains ;
- le développement du fret et des trains de nuit.

Il s'agira également de veiller :

- au maintien de l'unicité de la ligne POLT, sans déclassement du tronçon entre Brive et Cahors afin d'éviter toute réduction de vitesse ;
- à l'amélioration significative du fonctionnement des trains durant l'hiver et l'arrêt des suppressions d'horaire.